

Sécurité piétonne

Manoir Station 7 - Quartier 50+

Rencontre d'échange avec les résidents – 18 juin 2026



Vos demandes

1

Trottoir

Si le trottoir peut être prolongé
du côté de Manoir Station 7 /
20e Avenue.

2

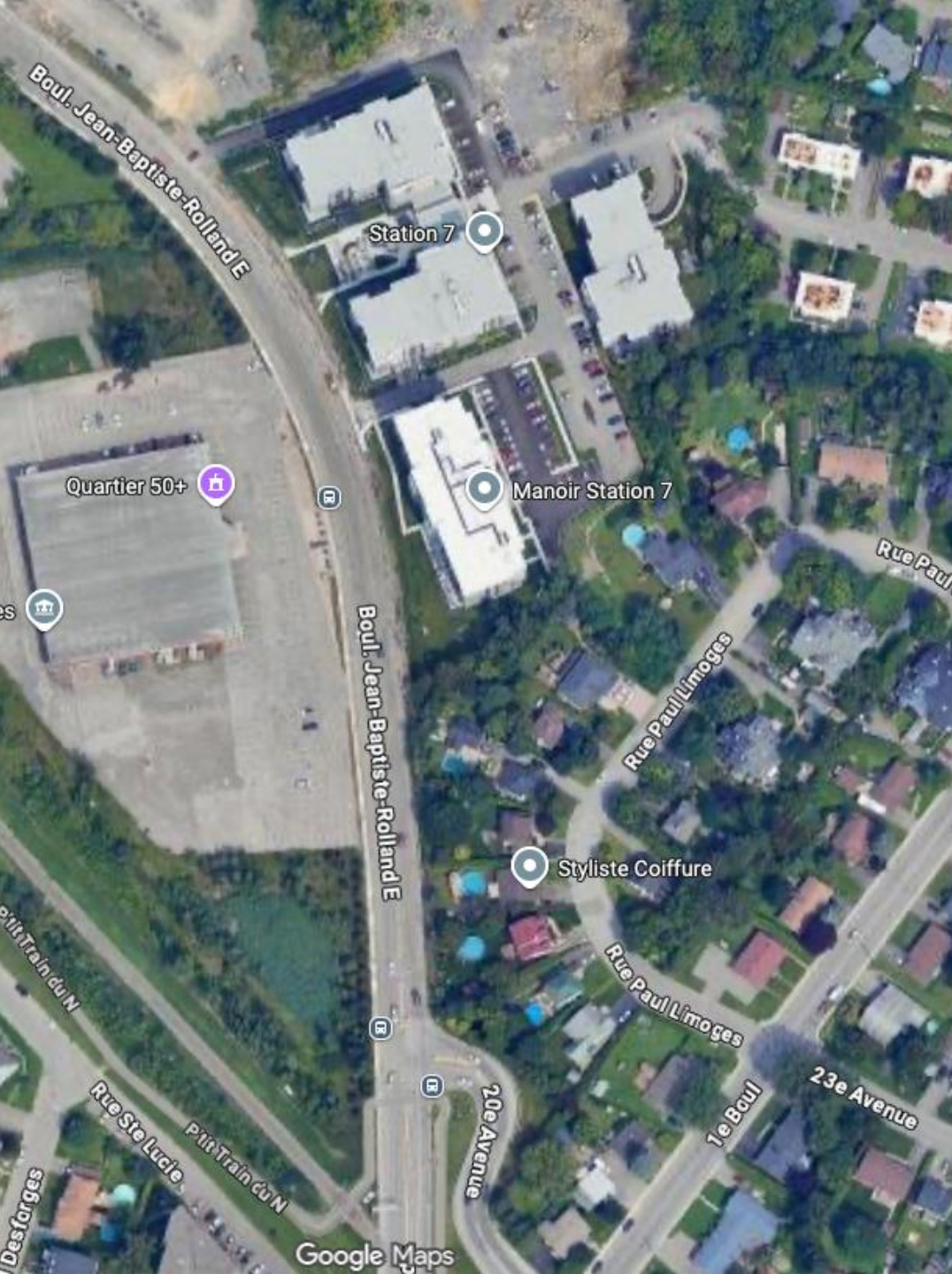
Ligne double

Comment fonctionne les lignes
doubles jaunes sur le Boul.
Jean-Baptiste-Rolland E.

3

Traverse piétonne

S'il est possible de créer une
traverse sécuritaire pour aller
au Quartier 50+.



Site

Les immeubles Station 7 et Manoir 7 ont été construits sur le boulevard Jean-Baptiste-Rolland Est.

Depuis leur construction, la Ville n'a rien changé à la configuration locale.

CITÉ DE
POSSIBILITÉS

Site



DEMANDE 1 : Trottoir - Manoir Station 7 / 20e Avenue



Pas assez d'espace pour ajouter un trottoir

- La rue occupe déjà toute l'emprise.
- Il faudrait acheter des terrains et déplacer des aménagements privés.

La rue a été refaite récemment

- Lors des prochains travaux de réfection, on pourra revoir les trottoirs.

DEMANDE 2 : Doubles lignes jaunes

Ce que vous nous dites

- Les lignes doubles empêchent les piétons de traverser directement devant chez eux.
- Les résidents doivent marcher jusqu'à la traverse sécurisée à 180 m, ce qui est jugé illogique.
- Un résident aurait reçu une contravention pour avoir traversé à pied.
- Il faut revoir la signalisation et faciliter la traversée piétonne.

Bon à savoir

- Un **véhicule** peut franchir une ligne double pour entrer ou sortir d'une propriété privée (art. 326.1, Code de la sécurité routière), mais un **piéton doit utiliser un passage piéton** à proximité (art. 450).
- La visibilité est réduite à cause de la courbe : traverser ici n'est pas sécuritaire.
- Les traverses sécurisées existent justement pour ça.

DEMANDE 3 : Les types de traverses piétonnes



A- Non contrôlée

Lignes jaunes au sol. Le piéton s'engage sans signal de contrôle.



B- Contrôlée par arrêt

Panneau d'arrêt obligeant les véhicules à s'immobiliser pour céder le passage aux piétons.



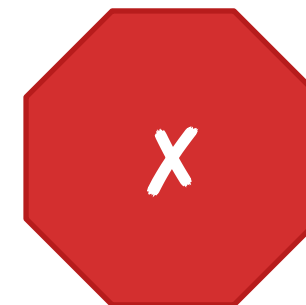
C- Contrôlée par feux

Feux de circulation régulant la traversée avec signal piétonnier dédié.

A - Traverse non contrôlée



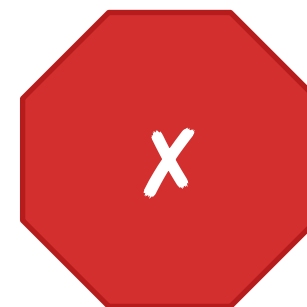
Condition	Statut
Besoin observé	✓
Éloignée de plus de 200 m d'un feu	X
→ Bonne visibilité	X
Vitesse faible	X
→ Traversée inférieure à 10 m	X
Îlot refuge si large	X
Recommandation : possible si toutes les conditions sont remplies	



Non sécuritaire
Conditions non remplies

B- Traversée contrôlée par arrêt

Condition	Statut
Volumes de circulation compatibles avec un arrêt (équilibre)	X
Vitesse pratiquée < 70 km/h	✓
Éloignée de plus de 200 m d'un feu	X
→ Bonne visibilité	X
Terre-plein surélevé	X
→ Traversée inférieure à 10 m	X
Recommandation : 1 condition sur 6 – Non recommandée	

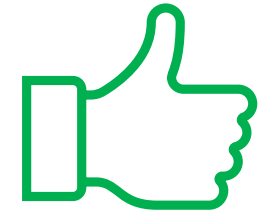


**Non sécuritaire
Conditions non remplies**

C- Traverse contrôlée par feux

Condition de sécurité	Statut
Visibilité gérée par le feu	✓
Traversée protégée par le feu	✓
Véhicules et piétons séparés	✓
Arrêt imposé aux véhicules	✓
✓ Sécuritaire – la seule option qui protège réellement la traversée	

Investissement entre 400 000\$ et 600 000\$



sécuritaire
Conditions remplies

En résumé



Non contrôlée

Éliminée : visibilité insuffisante
et traversée trop longue



Contrôlée par arrêt

Éliminée : visibilité insuffisante
et traversée trop longue



Contrôlée par feux

Option offrant le meilleur niveau
de sécurité. À implanter lors du
redéveloppement du 50+

Ce qu'on fait maintenant

Travaux de réflexion en cours :

- Planification intégrée du secteur (la ville vit actuellement une transformation importante)
- Ajout du feu au PQI (budget quinquennal d'immobilisation)
- Évaluation des priorités budgétaires en cours

Ce qui déterminera la prise de décision :

- Résultat de la réflexion sur le Quartier 50+ (en cours)
- Augmentation des volumes piétonniers et véhiculaires possible
- Projets immobiliers à venir à proximité

La situation est actuellement à l'étude et la solution retenue pourra être mise en œuvre dès que l'évolution du secteur sera officialisée.

En attendant : Votre sécurité d'abord

Pour votre sécurité, la traversée au feu existant demeure aujourd'hui l'option la plus sécuritaire.

Un feu de circulation sécurisé existe déjà à l'accès du stationnement de l'AMT

- Intersection avec signal piétonnier dédié.
- Traversée protégée par feu rouge.
- Temps de traversée sécurisé par le cycle du feu.
- C'est peut-être plus long, mais c'est l'option la plus sécuritaire.

Question et commentaires

Un grand merci !

